

SAISINE DU COMITE SOCIALTERRITORIAL
à retourner par voie postale ou par mail à : instancesparitaires@cdg17.fr

Transfert de personnel employeur privé / employeur public

Textes de référence : - Code Général de la Fonction Publique, articles L445-5 et suivants
- Code du travail

Principe : Le transfert d'une activité auprès d'un nouvel employeur, qu'il relève du secteur privé ou du secteur public, est régi par les dispositions de l'article L.1224-3 du code du travail. Concrètement, les dispositions de l'article L. 1224-3 du code du travail sont d'ordre public. Il en résulte que le transfert des contrats de travail s'effectue de plein droit lors du transfert (Cass. Soc. 16 janvier 1990, n° 88-4054). Ainsi, au moment de la reprise de l'activité, l'administration devient l'employeur des salariés. Le transfert n'a cependant pas pour effet de transformer la nature juridique du contrat.

**Les formulaires de saisine du CST ne doivent pas être nominatifs
et les pièces jointes au dossier doivent être anonymisées**

COLLECTIVITE :

Nom et coordonnées de la personne en charge du dossier :

Nombre d'habitants	Nombre d'agents titulaires	Contractuels	Stagiaires

Type de contrat	Durée hebdomadaire	Poste et fonctions	Observations

Fait à, le.....
Signature de l'autorité territoriale

Pièces à joindre :

- Délibération relative au transfert
- Rapport explicatif

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le Centre de Gestion, pour la tenue du Comité Social Territorial.
Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : secrétariat des instances paritaires du Centre de Gestion, membres de l'instance.
Ces données seront conservées pendant 5 années suivant la réunion du Comité Social Territorial.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : dpd@cdg17.fr

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant, en vous adressant au Centre de Gestion, 85 boulevard de la République, CS50002, 17076 La Rochelle cedex 9 - tél : 05 46 27 47 00.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL (<https://www.cnil.fr>).